

La parution de ce procès-verbal est autorisée conditionnellement à la réserve suivante : Le procès-verbal sera approuvé lors de la séance du 19 juin 2017 et signé par le greffier et le maire ou la personne qui présidera cette séance.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE D'ACTON VALE

S.O.
2017-06-05

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil de la Ville d'Acton Vale, tenue à l'Hôtel de Ville d'Acton Vale, lundi le cinquième jour du mois de juin de l'an deux mille dix-sept à vingt heures (20:00) et à laquelle sont présents :

Monsieur Yves Arcouette, conseiller district no 1
Madame Suzanne Ledoux, conseillère district no 2
Monsieur Raymond Bisailon, conseiller district no 3
Monsieur Yvon Robert, conseiller district no 4
Monsieur Bruno Lavallée, conseiller district no 5
Monsieur Patrice Dumont, conseiller district no 6

formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Éric Charbonneau.

Madame Claudine Babineau, OMA, greffière assiste également à cette assemblée.

Rs.2017-06-196

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR.

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Suzanne Ledoux et il est résolu d'accepter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 05 juin 2017 avec les modifications suivantes:

AJOUTER :

4.5 Demande du Club de hockey sénior, Trackvale.

9.5 Demande du conseil de la Ville d'Acton Vale à la firme FBL.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2017-06-197

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 MAI 2017.

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 15 mai 2017 au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture (art. 333, LCV).

Le conseiller Patrice Dumont propose, appuyé par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu d'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 mai 2017 tel que rédigé par la greffière.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

CORRESPONDANCE.

Rs.2017-06-198

DEMANDE DE LA DÉPUTÉE BRIGITTE SANSOUCY.

Attendu que la députée de St-Hyacinthe –Bagot, Mme Brigitte Sansoucy, souhaite aller à la rencontre de la population valoise en organisant un café-rencontre, non partisan;

Attendu qu'une demande d'autorisation est soumise à la Ville d'Acton Vale pour l'installation temporaire d'une tente 10 X 10, ainsi que l'utilisation des aménagements électriques disponibles, directement en face du bureau de comté, à l'extérieur, sur le parvis adjacent à la gare, le jeudi 29 juin 2017 de 10h30 à 15h;

Attendu que pour l'occasion, des breuvages non alcoolisés, du café, des viennoiseries ainsi que des hot-dogs vapeurs seront offerts gratuitement;

En conséquence, le conseiller Yves Arcouette propose, appuyé par le conseiller Yvon Robert et il est résolu :

Que la Ville autorise la députée, Mme Brigitte Sansoucy, l'installation temporaire d'une tente 10 X 10, ainsi que l'utilisation des aménagements électriques disponibles, directement en face du bureau de comté, à l'extérieur, sur le parvis adjacent à la gare, le jeudi 29 juin 2017 de 10h30 à 15h.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2017-06-199

DEMANDE D'UTILISATION DU PARC DONALD-MARTIN ET DEMANDE POUR AUTORISER MADAME PAMÉLA BRANCHAUD À PRÉSENTER UNE DEMANDE DE PERMIS DE BOISSONS ALCOOLISÉES À LA RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES ET DES JEUX DU QUÉBEC.

Attendu qu'une demande est soumise au conseil pour l'organisation d'un BBQ d'été au parc Donald Martin pour les employés de la pâtisserie Gaudet ainsi que leur conjoint(e) et enfant(s), le vendredi 30 juin 2017 de 11h à 16h;

Attendu que la direction entend servir un maximum de 3 consommations alcoolisées gratuitement par personne majeure;

Attendu qu'une demande de permis pour le service de boissons alcoolisées doit être présentée à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Patrice Dumont et il est résolu :

Que la Ville autorise la direction de la pâtisserie Gaudet à utiliser le parc Donald Martin, le vendredi 30 juin 2017 de 11h à 16h, pour la tenue d'un BBQ d'été pour leurs employés;

D'autoriser madame Pamela Branchaud à présenter une demande de permis pour la vente de boissons alcoolisées à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec pour la tenue de ce BBQ le 30 juin 2017 de 11h à 16h;

Que la direction voit à remettre le terrain dans le même état que lors de la prise de possession;

Que l'utilisation du parc Donald-Martin n'est pas à usage exclusif à Gaudet.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

DEMANDE DE COMMANDITE DE BEAULIEU CANADA.

Attendu que Beaulieu Canada réunira ses partenaires Your HomeStyle nord-américains et son équipe de vente au congrès qui aura lieu à Bromont du 12 au 15 juin 2017 et soumet une demande de commandite à la Ville.

Le conseil en prend acte.

Rs.2017-06-200

DÉPÔT D'UNE LETTRE DE TOXI-CO-GÎTES.

Attendu que Toxi-co-Gîtes veut tenir un barrage routier à l'angle des rues de Roxton et d'Acton, la fin de semaine du 9, 10 et 11 juin 2017;

En conséquence, le conseiller Yves Arcouette propose, appuyé par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

Que la Ville d'Acton Vale autorise Toxi-co-Gîtes à tenir une activité de levée de fonds à l'intersection des rues de Roxton et d'Acton, **seulement le 10 juin 2017, de 9h à 15h;**

Qu'une copie de la présente résolution soit transmise, pour fins d'information, au Service des Travaux publics ainsi qu'à la Sûreté du Québec;

Que la sollicitation soit effectuée conformément aux dispositions du Code de sécurité routière;

Que la personne responsable de l'activité, doit avoir en sa possession, le permis délivré par la Ville et ce, tout au long de la tenue de l'évènement de sollicitation pour être montré, sur demande, à toute autorité le requérant.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2017-06-201

DEMANDE DU CLUB DE HOCKEY SENIOR, TRACKVALE.

Attendu que le Club de hockey Trackvale soumet une demande au Conseil, soit :

Demande de pouvoir hisser au-dessus de la glace, deux (2) bannières en cours de saison. La première étant une bannière commémorant leur victoire au championnat et la seconde pour honorer les anciens clubs séniors d'Acton Vale;

En conséquence, le conseiller Yves Arcouette propose, appuyé par le conseiller Patrice Dumont et il est résolu :

Que la Ville accepte que leur bannière du championnat soit installée sur un des murs du Centre sportif;

Que, pour la bannière des anciens clubs séniors d'Acton Vale, le club devra déposer un croquis de cette dernière pour approbation, et pourra être installée seulement lors de la soirée spéciale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

RÉSOLUTION POUR AUTORISER DES DÉPENSES EFFECTUÉES PAR DES CONSEILLERS (ÈRE) AINSI QUE LE PAIEMENT DE CES DÉPENSES.

Aucune dépense prévue.

Rs.2017-06-202

RÉSOLUTION POUR ACCEPTER LE PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NO. 316-2017 ET DÉTERMINER LA DATE DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION.

Le conseiller Yves Arcouette propose, appuyé par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu d'accepter le premier projet de règlement 316-2017 ayant pour titre « Règlement numéro 316-2017 modifiant le règlement de zonage numéro 069-2003 de la Ville d'Acton Vale ».

Ce règlement prévoit :

« De modifier ledit règlement de zonage afin que soit autorisé le polyéthylène comme matériau de finition extérieure pour les bâtiments accessoires industriels dans les zones à dominance industrielle 403, 404 et 408, à la condition que la charpente du bâtiment soit en métal »;

Copie du projet de règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante. De plus, une assemblée publique de consultation sera tenue le 19 juin 2017 à 20;00 heures à l'Hôtel de Ville situé au 1025 rue Boulay à Acton Vale. Lors de cette séance de consultation, le conseil expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et y entendra les personnes qui désirent s'exprimer.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

AVIS DE PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT.

Une copie du projet de règlement portant le numéro Projet 316-2017 a été remise aux membres du conseil. Tous les membres du conseil présents

déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

La conseillère Suzanne Ledoux donne avis de motion, avec dispense de lecture, à l'effet de présenter lors d'une prochaine séance le règlement numéro 316-2017 modifiant le règlement de zonage numéro 069-2003 de la Ville d'Acton Vale afin que soient autorisées le polyéthylène comme matériau de finition extérieure pour les bâtiments accessoires industriels dans les zones à dominance industrielle 403, 404 et 408, à la condition que la charpente du bâtiment soit en métal.

Rs.2017-06-203

RÉSOLUTION POUR AUTORISER LA SIGNATURE D'UN CONTRAT AVEC GAZ MÉTRO ET DÉSIGNER LES SIGNATAIRES.

Attendu que l'usine de filtration requiert les services de Gaz Métro pour desservir en gaz naturel les équipements de ce dernier;

Attendu qu'il y a lieu de signer un contrat de service;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu :

D'autoriser la signature d'un contrat avec Gaz Métro, afin que l'usine de filtration soit desservie en gaz naturel;

De désigner la greffière et le maire à signer pour et au nom de la Ville d'Acton Vale le contrat de service avec Gaz Métro.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

...Dépôt du rapport du département suivant :

- a) Service des incendies.

Le conseil prend acte.

... Dépôt des rapports des départements suivants relativement aux achats municipaux :

- a) Greffe municipal et Cour municipale
- b) Services culturels et sportifs
- c) Travaux publics
- d) Direction générale
- e) Bibliothèque municipale
- f) Urbanisme
- g) Trésorerie
- h) Incendie
- i) Traitement de l'eau et épuration des eaux
- j) Ressources humaines

Le conseil prend acte.

Rs.2017-06-204

RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE PAIEMENT DES DÉBOURSÉS ET COMPTES À PAYER.

La conseillère Suzanne Ledoux propose, appuyée par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu d'approuver les déboursés et comptes ci-après et qu'ils soient payés et que ceux payés avant la présente soient ratifiés :

Liste des paiements préautorisés :	
• Liste des chèques émis et des paiements directs du 27-04-2017 au 31-05-2017	75 345.55 \$
• Paiements par AccèsD du 01-05-2017 au 31-05-2017	162 264.17 \$
• Salaires, REER pour le mois de mai 2017	137 433.45 \$
Liste des comptes à payer :	
• Pour le mois de mai 2017	270 472.52 \$
Grand Total	645 515.69 \$

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2017-06-205

NOMINATION DU VÉRIFICATEUR EXTERNE POUR L'ANNÉE 2017.

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Suzanne Ledoux et il est résolu de retenir les services de la firme comptables Forcier, Beaudry, Landry comme vérificateur externe pour l'exercice financier 2017 au coût de 16 150 \$ plus taxes;

Le montant inclut une banque de dix (10) heures, mais les consultations excédentaires pourront cependant être facturées aux tarifs usuels après en avoir avisé le personnel de la Ville.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2017-06-206

RÉSOLUTION RELATIVE À LA DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER.

Attendu que le ministère des Transports octroie un montant à la circonscription de Johnson dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) pour 2017-2018;

Attendu que la Ville entend faire une demande de subvention pour l'amélioration de son réseau routier;

En conséquence, le conseiller Patrice Dumont propose, appuyé par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu :

Que le conseil de la Ville d'Acton Vale autorise la présentation d'une demande de subvention dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM);

Que madame Sylvie Guay, trésorière, soit et est autorisée à signer les documents de demande de subvention relatifs au Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM).

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2017-06-207 **RÉSOLUTION POUR RADIER CERTAINS COMPTES À RECEVOIR.**

Suite à la lecture d'un rapport transmis par la trésorière concernant la radiation de certains comptes à recevoir divers, le conseiller Yvon Robert propose, appuyé par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu d'accepter la radiation des comptes, tels que spécifiés dans ledit rapport daté du 31 mai 2017, pour un montant total de 356.19 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2017-06-208 **DEMANDE DU CONSEIL DE LA VILLE D'ACTON VALE À LA FIRME FBL.**

Le conseiller Patrice Dumont propose, appuyé par la conseillère Suzanne Ledoux et il est résolu que le conseil de la Ville d'Acton Vale demande à la firme FBL de s'assurer d'avoir un tarif juste et équitable pour les organismes affiliés à la Ville tels que : le baseball mineur, le hockey mineur, le soccer mineur, Musiphonie, le club de patinage artistique les Étincelles et le club de gymnastique les Élans;

Qu'une copie de présente résolution soit transmise, pour fins d'information, à tous les organismes affiliés à la Ville.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2017-06-209 **MANDAT À INNOVISION+. – FOURNITURE DE SERVICES – ÉLECTIONS GÉNÉRALES 2017.**

Attendu que conformément à la loi, une élection municipale générale aura lieu le 5 novembre 2017;

Attendu qu'il y a lieu de mandater une firme pour la fourniture de services notamment pour la confection et la révision de la liste électorale, la production des divers imprimés et services Web;

Attendu l'offre de services soumise par la firme Innovision+ en date du 23 mai 2017;

En conséquence, la conseillère Suzanne Ledoux propose, appuyée par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu :

Que la Ville d'Acton Vale retient les services de la firme Innovision+ pour la fourniture des services lors de l'élection municipale générale devant avoir lieu le 5 novembre 2017, selon l'offre de services soumise le 23 mai 2017 et autorise, à cet effet, une dépense d'un montant maximal de 8 700 \$, excluant le matériel électoral, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-140-00-999, à Innovision+.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

DÉPÔT DU RAPPORT D'EMBAUCHE DU MAIRE.

Conformément à l'article 5 du règlement 158-2007, la coordonnatrice des Ressources humaines et communication dépose le nom dont l'embauche a été autorisée par le maire aux Services culturels et sportifs.

Entretien des espaces verts :

Nom	Emploi	Taux	Durée	Date d'embauche	Heures Sem
Antoine Gervais	Espaces verts	5 ^e été	Été 2017	1 ^{er} mai	40
Émilie Laliberté	Espaces verts	5 ^e été	Été 2017	8 mai	40
William Bombardier	Espaces verts	4 ^e été	Été 2017	1 ^{er} mai	40
Alexis St-Onge	Espaces verts	1 ^{er} été	Été 2017	8 mai	40

Animation bibliothèque :

Nom	Programme	Taux	Date D'embauche	Durée	Heures Sem
Dominique Proulx	Animatrice bibliothèque	2 ^{ème} été	31 mai	Été 2017	200h pour l'été

Aide travaux publics :

Nom	Programme	Taux	Durée	Date d'embauche	Heures Sem
Adam Robidoux	Aide-travaux publics	4 ^{ème} été	Été 2017	10 mai	40

Le conseil prend acte.

RÉSOLUTION POUR AUTORISER L'EMBAUCHE DE PERSONNEL.

Suite à la recommandation de la coordonnatrice aux Ressources humaines et communications et des directeurs des services concernés, le conseiller Yves Arcouette propose, appuyé par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu ce qui suit :

D'autoriser l'embauche du personnel suivant :

Entretien des espaces verts :

Nom	Emploi	Taux	Durée	Heures Sem
Jakob Breault	Espaces verts	1 ^{er} été	Été 2017	32h

Coordonnateur gymnastique :

Nom	Emploi	Taux	Durée	Heures Sem
Méridith Nogues	Coordonnateur gymnastique	5 ^e été	Été 2017	40h

Moniteur gymnastique :

Nom	Emploi	Taux	Durée	Heures Sem
Vickie Goulet	Animateur gymnastique	4 ^{ème} été	Été 2017	40h
Kelly-Ann Timmons	Animateur gymnastique	3 ^{ème} été	Été 2017	40h
Daphnée Timmons	Animateur gymnastique	3 ^{ème} été	Été 2017	40h
Marika Goyette	Animateur gymnastique	3 ^{ème} été	Été 2017	40h
Emmeline Paré	Animateur gymnastique	1 ^{ère} été	Été 2017	40h

Animatrice bibliothèque :

Nom	Programme	Taux	Date D'embauche	Heures Sem
Rose Manseau-Chagnon	Animatrice bibliothèque	1 ^{er} été	Été 2017	200h pour l'été

Préposé à la location de Kayak/ Espaces verts :

Nom	Programme	Taux	Date D'embauche	Heures Sem
Charles Bisailon	Kayak	1 ^{er} été	Été 2017	32 h
Louis-Henri Roberge	Kayak	1 ^{er} été	Été 2017	32h

--	--	--	--	--

Responsable aquatique :

Nom	Emploi	Taux	Durée	Heures Sem
Jolaine Desautels	Responsable aquatique	4 ^{ème} échelon Annexe C	Été 2017	Selon les besoins

Sauveteur aquatique :

Nom	Emploi	Taux	Durée	Heures Sem
Amélie Lafrance	Sauveteur	4 ^º échelon Annexe C	Été 2017	Selon les besoins
Caël Ducharme	Sauveteur	2 ^{ème} échelon Annexe C	Été 2017	Selon les besoins
Zacharie Michaud-Beaulac	Sauveteur	2 ^{ème} échelon Annexe C	Été 2017	Selon les besoins
Kélyanne Dorais	Sauveteur	1 ^{er} échelon Annexe C	Été 2017	Selon les besoins
Élyanne Daragon	Sauveteur	1 ^{er} échelon Annexe C	Été 2017	Selon les besoins

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2017-06-211

RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE CONTREMAITRE DES TRAVAUX PUBLICS À DEMANDER DES SOUMISSIONS, PAR VOIE D'APPEL D'OFFRES, POUR LA RÉFECTION DES RUES CUSHING ET FORTIER.

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu :

D'autoriser le contremaître des Travaux publics à demander des soumissions, par voie d'appel d'offres, pour la réfection des rues Cushing et Fortier.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2017-06-212

RÉSOLUTION POUR ACCEPTER UNE OFFRE CONTRACTUELLE À DEUX VOLETS QUANT À L'ACHAT DE BIÈRES.

Attendu que la Brasserie Molson offre deux volets quant à l'achat de bières, soit un volet « Centre sportif » et un volet « activités communautaires »;

Attendu la recommandation du directeur des Services culturels et sportifs;

En conséquence, le conseiller Yvon Robert propose, appuyé par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

D'accepter, l'offre de services avec la Brasserie Molson pour une durée d'un (1) an soit du 1^{er} juin 2017 au 31 mai 2018;

D'autoriser le directeur des Services culturels et sportifs à signer pour et au nom de la Ville ledit plan d'affaires.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

.... Dépôt du procès-verbal du Comité Consultatif d'Urbanisme.

Le conseil en prend acte.

Rs.2017-06-213

RÉSOLUTION RELATIVE À UNE DEMANDE PRÉSENTÉE À LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC (RÉF. MICHEL DESGRANGES).

Attendu que monsieur Michel Desgranges désire soumettre à la Commission de protection du territoire agricole du Québec une demande d'aliénation d'un lot;

Attendu que monsieur Desgranges désire vendre une partie du lot 2 329 572, à son fils Mathieu Desgranges, d'une superficie de 18.48 hectares, afin de lui permettre de démarrer dans l'agriculture ;

Attendu que monsieur Stéphane Boisvert, officier municipal, atteste que ce projet est conforme au règlement de zonage et, le cas échéant, aux mesures de contrôle intérimaire;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Suzanne Ledoux et il est résolu :

Que la présente demande est conforme au règlement de zonage actuel et, le cas échéant, aux mesures de contrôle intérimaire;

Que la Ville d'Acton Vale recommande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec d'accorder ladite demande.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

...VARIA

Rs.2017-06-214

VOTE DE FÉLICITATIONS AU COMITÉ ORGANISATEUR DU RELAIS POUR LA VIE.

Le conseiller Yvon Robert propose et il est unanimement résolu de féliciter les organisateurs, les bénévoles ainsi qu'à toute l'équipe du *Relais pour la vie* qui a tenu sa marche le 27 mai dernier au parc Donald Martin.

Rs.2017-06-215

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.
VOTE DE REMERCIEMENTS ET DE FÉLICITATIONS.

Le conseiller Bruno Lavallée propose et il est unanimement résolu d'adresser ses plus sincères félicitations aux membres du comité organisateur du *Défi des Semelles d'Acton Vale*, ainsi qu'à tous les bénévoles, aux employés de la Ville qui ont participé activement à la réussite de cet événement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2017-06-216

VOTE DE FÉLICITATIONS AUX EMPLOYÉS POUR LA TENUE DES PORTES OUVERTES.

Le conseiller Bruno Lavallée propose et il est unanimement résolu de féliciter les employés, pour la tenue des portes ouvertes du garage municipal et de l'usine de filtration, le samedi 3 juin dernier.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

PÉRIODE DE QUESTIONS.

La période de questions débute à 20 h 15.

Colette Migneault	<ul style="list-style-type: none">• Mentionne qu'après 10 ans, elle se retire à titre de présidente du Cercle des Fermières d'Acton Vale et tient à remercier la Ville d'avoir toujours répondu de façon positive à ses demandes.
-------------------	---

Aucune autre question n'étant formulée, la période de questions se termine donc à 20 h 16.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le conseiller Bruno Lavallée propose et il est unanimement résolu de lever l'assemblée à vingt heures et seize minutes (20;16).

Éric Charbonneau
Maire

Claudine Babineau, OMA
Greffière

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS

Je, Sylvie Guay, CPA, CMA, trésorière, certifie par la présente que la Ville d'Acton Vale dispose des crédits budgétaires et extra-budgétaires suffisants pour les fins auxquelles les dépenses décrites au présent procès-verbal sont projetées.

Trésorière

Date